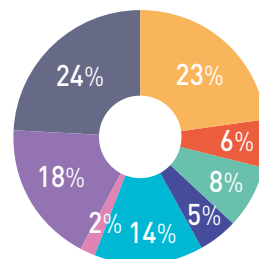
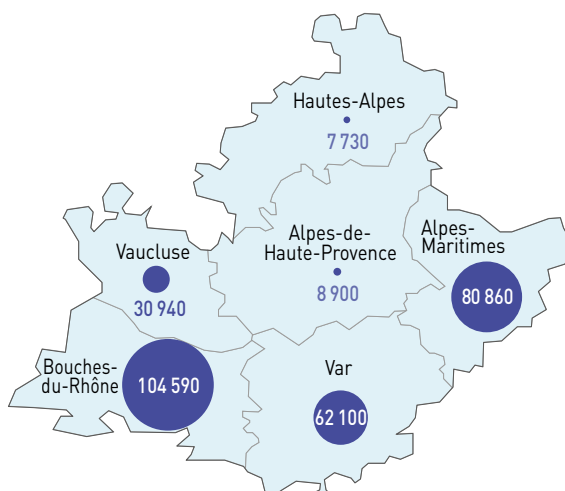


DEUX ENTREPRISES SUR TROIS (65 %) RELÈVENT DU CHAMP DE L'U2P

Avec un nombre total de 295 120 entreprises, le tissu économique de l'artisanat, du commerce et des professions libérales se consolide.

Répartition des entreprises par département et par secteur (2016)



SECTEURS

- Artisanat du BTP
- Artisanat et commerce de l'alimentation
- Hôtellerie-restauration
- Artisanat de fabrication
- Artisanat des services
- Professions libérales du droit
- Professions libérales de santé
- Professions libérales techniques et du cadre de vie

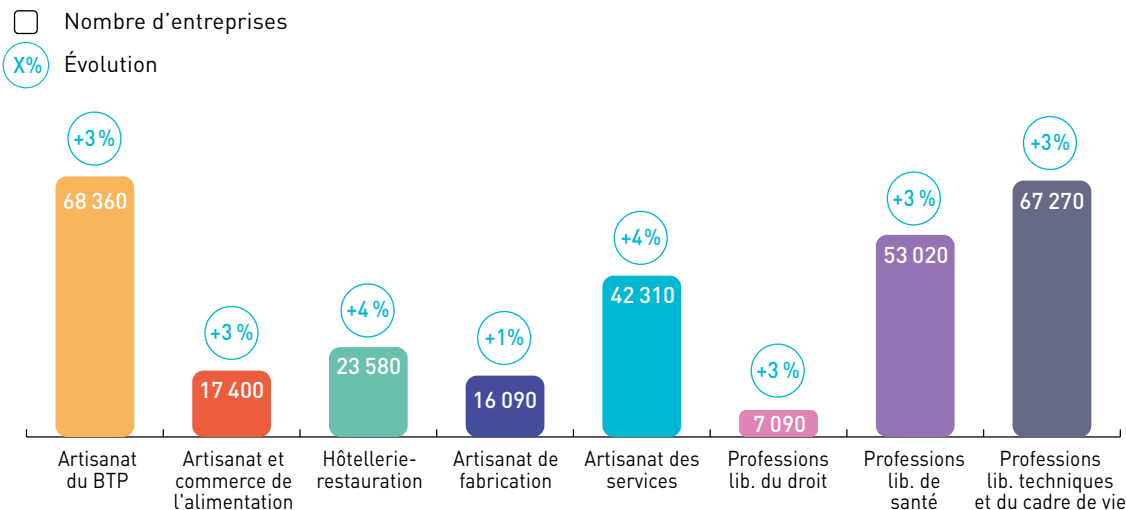
Évolution du nombre d'entreprises



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

Les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont présentes dans toutes les filières économiques et sont en progression dans tous les secteurs (+3 % en moyenne entre 2015 et 2016).

Nombre d'entreprises par secteur en 2016 et évolution 2015-2016

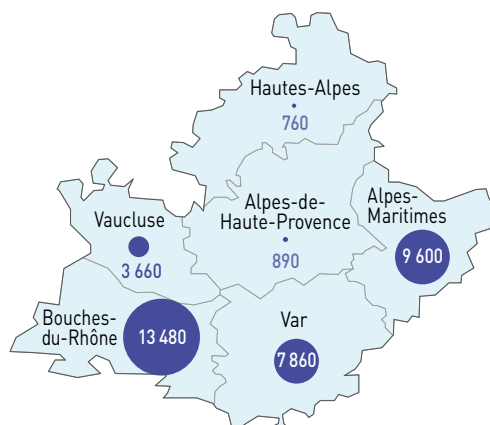


Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

32 260 CRÉATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES, SOIT 62 % DES IMMATRICULATIONS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le dynamisme et le renouvellement économique de la région sont essentiellement tirés par les créations d'entreprises relevant du champ de l'U2P.

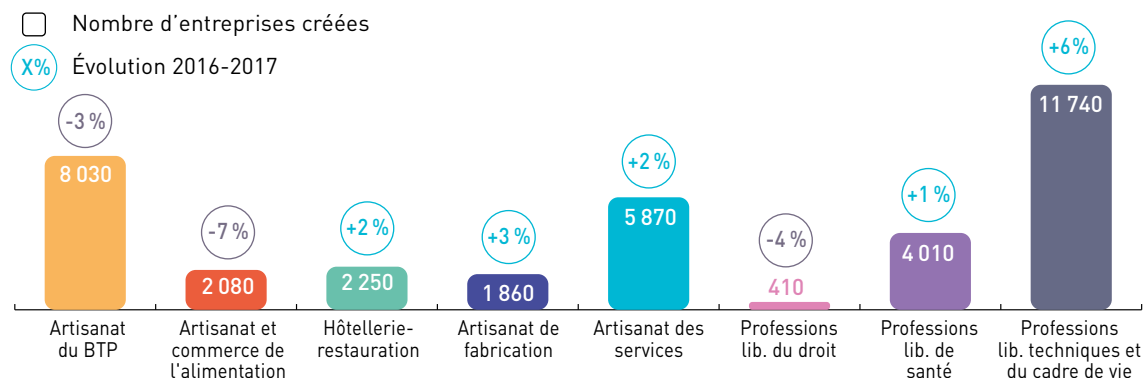
Nombre d'entreprises créées en 2017 et évolution 2007-2017



Source : INSEE.

En 2017, les créations d'entreprises progressent de 1 %. La progression est forte pour les professions libérales techniques et du cadre de vie.

Nombre d'entreprises créées par secteur en 2017 et évolution 2016-2017

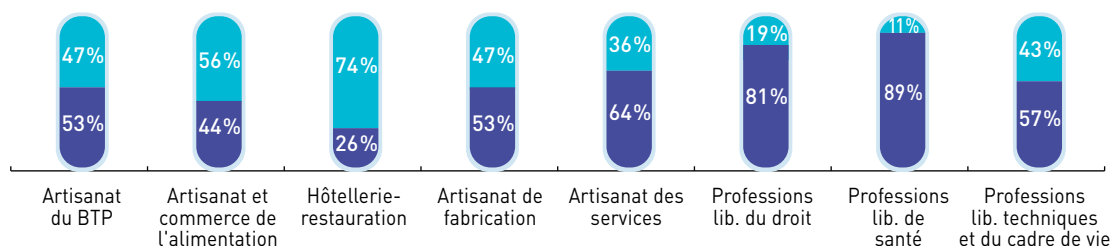


Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

STATUT JURIDIQUE

60 % des entreprises artisanales, commerciales et libérales sont des entreprises individuelles.

Personnes morales
Personnes physiques

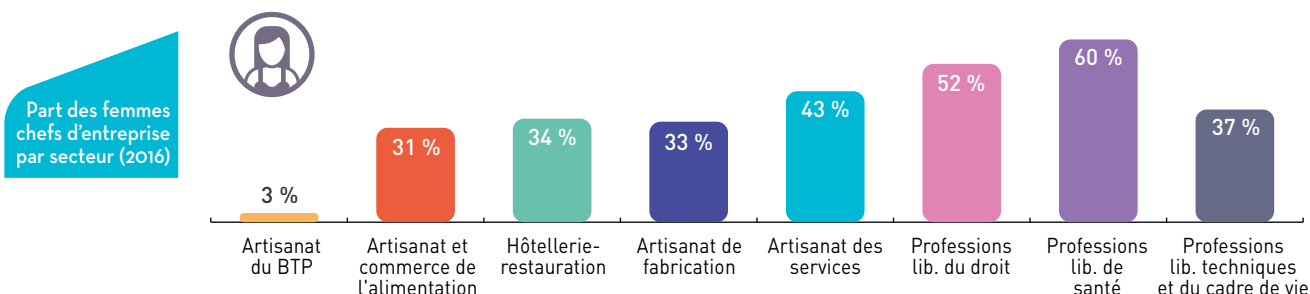


Source : INSEE, Démographie des entreprises.

CHIFFRES CLÉS 2018

des entreprises artisanales,
commerciales et libérales

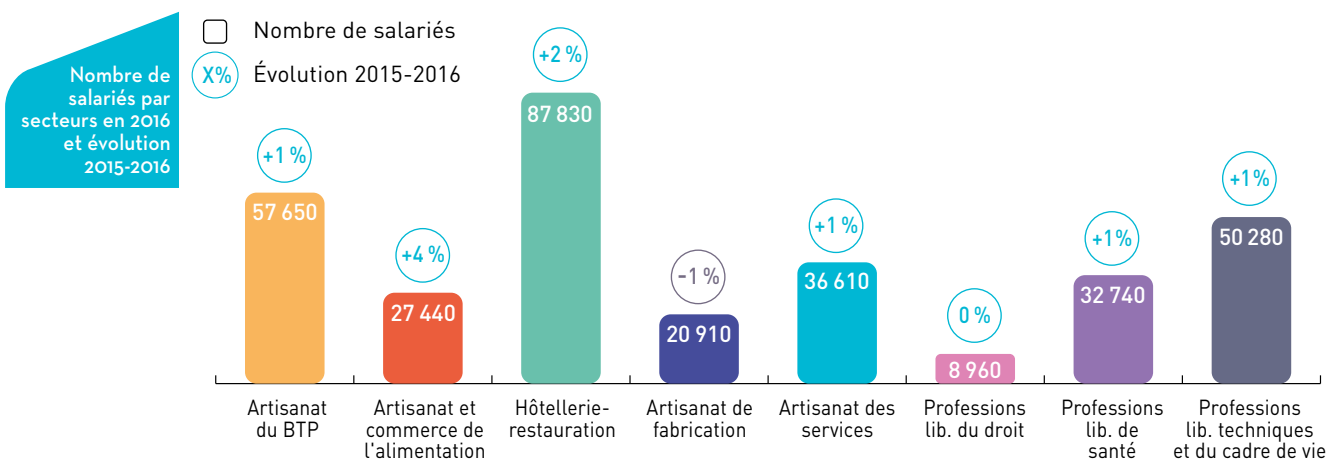
1 CHEF D'ENTREPRISE SUR 3 (31 %) EST UNE FEMME



Source : RSI, cotisants administrativement actifs, hors conjoints collaborateurs.

322 420 EMPLOIS SALARIÉS

322 420 salariés sont employés dans une entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales (+1 % par rapport à 2015)



Sources : ACOSS-URSSAF - effectifs salariés hors apprentis et stagiaires – champ : entreprises de moins de 20 salariés, sauf pour les activités des professions libérales, l'hôtellerie-restauration et les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z.

UN QUART (26 %) DES PROJETS D'EMBAUCHE RÉGIONAUX PROVIENT DES ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES

Les intentions d'embauche sont en forte progression dans tous les secteurs (sauf l'hôtellerie-restauration), alors qu'elles étaient globalement stables depuis 2009. Les difficultés de recrutement anticipées sont plus fortes que la moyenne dans l'artisanat.

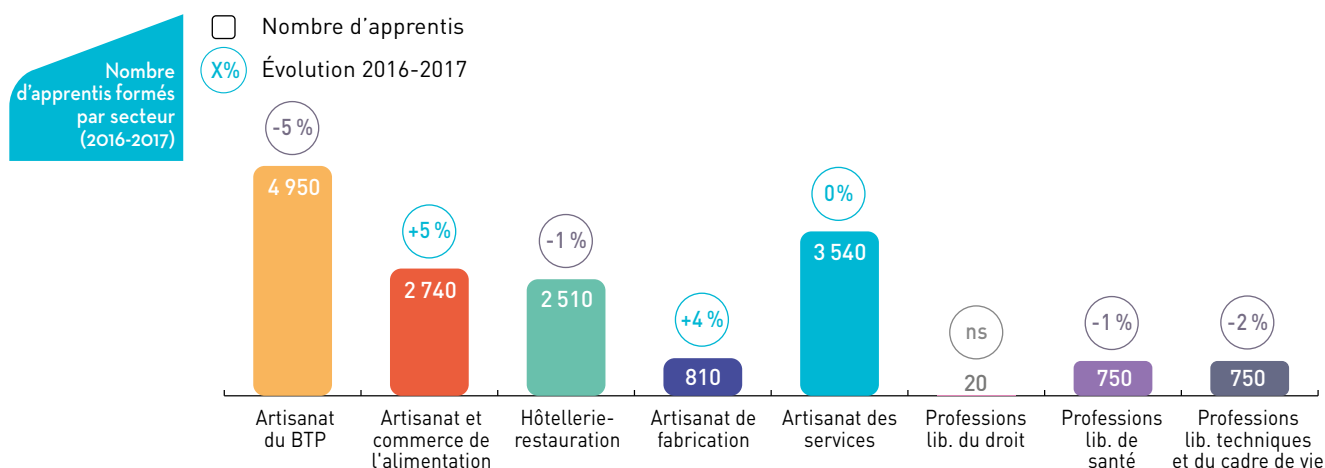
Nombre de projets de recrutement par secteur

	Artisanat	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration	Professions libérales
Nombre de projets de recrutement (2017)	17 091	2 568	20 609	24 465
Évolution 2016-2017	13 %	12 %	-3 %	11 %
Part de projets jugés difficiles (2017)	49 %	39 %	42 %	44 %

Sources : CREDOC, Enquête BMO Pôle Emploi 2017.

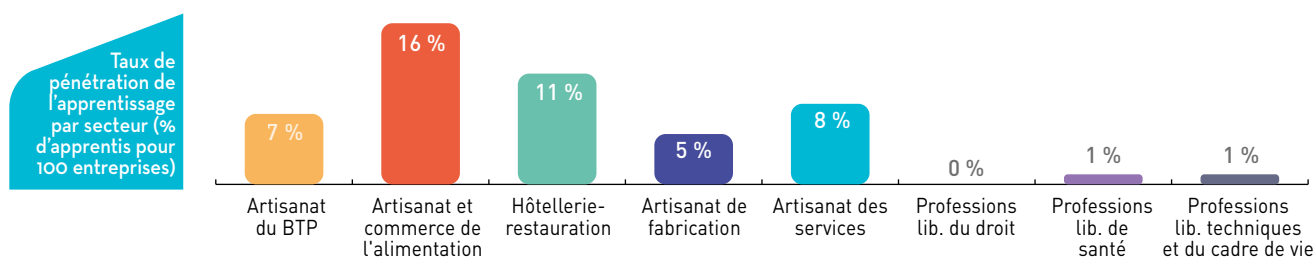
16 200 APPRENTIS FORMÉS CHAQUE ANNÉE PAR LES ENTREPRISES RELEVANT DU CHAMP DE L'U2P, SOIT 30 % DES APPRENTIS RÉGIONAUX

30 % des apprentis sont formés chaque année dans une entreprise artisanale, commerciale ou libérale. Toutefois, il faut souligner une diminution des effectifs due notamment à un environnement juridique et financier dégradé.



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA 2016-2017.

Le taux de pénétration moyen est de 5 % apprentis pour 100 entreprises des secteurs de proximité. Ce taux est plus développé dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation (16 %) ainsi que l'hôtellerie-restauration (11 %).



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA 2016-2017 (hors 5610C).

MÉTHODE

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés dans 325 codes d'activités et l'ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 7 activités du commerce de détail (cavistes, bios, épiceries, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie-restauration regroupe toutes les entreprises de 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z).
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 53 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises, pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.